

LE DROIT À L'AVORTEMENT, DES ANNÉES DE COMBAT

Depuis 1920 : les femmes ont l'interdiction de disposer de leur corps. Leur vie sexuelle se réduit au droit à la reproduction.

1971 : publication du Manifeste des 343 femmes qui déclarent avoir avorté.

1972 : procès de Bobigny.

1973 : publication du Manifeste des 331 médecins déclarant avoir pratiqué l'avortement et création du MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception). Celui-ci se livre à une pratique illégale de l'avortement par la méthode par aspiration.

Le 17 janvier 1975 : promulgation de la loi sur l'avortement (précédée d'une loi autorisant la contraception). Elle est adoptée pour 5 ans à l'essai.

6 octobre 1979 : Nous sommes 50 000 dans la rue pour confirmer définitivement la loi.

1982 : obtention du remboursement de l'IVG après de nouvelles mobilisations.

Durant les années 90 : actions de commandos contre les CIVG.

27 janvier 1993 : obtention par la CADAC du délit d'entrave à l'IVG.

Loi du 4 juillet 2001 : l'ANCIC*, la CADAC* et le MFPP* obtiennent la loi qui reconnaît comme droit unique, le droit à la contraception et à l'avortement. Enfin l'IVG sort du Code pénal !

Le combat des femmes à disposer de leur corps est un combat permanent.

Le droit à l'avortement est toujours fragile. En Espagne, il a bien failli ne plus exister. Sans les manifestations massives de rue et la solidarité internationale, les femmes de ce pays ne pourraient plus accéder à ce droit.

En France, de nos jours, la loi Bachelot sur l'hôpital dite loi « Hôpital Patients Santé Territoire » entraîne, entre autres, la fermeture de nombreuses maternités où sont pratiquées les IVG.

Ces fermetures compliquent l'accès à l'avortement et tendent à le réduire gravement.

* CADAC: Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception

* ANCIC : Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception

* MFPP : Mouvement Français pour le Plannig Familial

17 janvier 1975 - 17 janvier 2015, la loi sur l'avortement a 40 ans. Manifestation nationale pour les droits des femmes. En avant toutes !

Nous devons continuer le combat !

Prenant appui sur la crise financière de 2008, les gouvernements successifs nous imposent des politiques d'austérité. Tout en faisant des cadeaux au patronat, ils détruisent les services publics : réduction de personnel et de moyens, privatisations, fermeture de structures notamment dans la santé.

Les conséquences de ces choix politiques touchent de plein fouet les femmes. En effet, ce seront-elles qui s'occuperont à la maison des malades, des personnes âgées etc... et abandonneront leur travail !

Ces réductions de dépenses mettent en péril l'existence des associations qui luttent pour les droits des femmes.

Les mouvements réactionnaires sont à l'offensive réactivent et développent leurs réseaux. Ils véhiculent et déversent des idées nauséabondes, anti démocratiques, rétrogrades, sexistes, LGBTIphobes. Ils rêvent d'une vision de la famille passéiste et de renforcer encore les inégalités femmes/hommes.

Le gouvernement n'a cessé de reculer devant eux : sur les ABCD de l'égalité, sur les stéréotypes de genre. Il a aussi reculé sur la PMA pour toutes les femmes qui était pourtant une promesse du candidat Hollande.

A contrario, il reste inflexible sur nos revendications. C'est pourquoi le mouvement féministe appelle à reprendre la rue pour :

l'abrogation
de la loi Hôpital
Patients Santé
Territoire

le maintien
et le
développement
des services
publics

un centre
d'IVG dédié
par hôpital avec
le choix de la
méthode

des
moyens
pérennes pour les
associations

la PMA pour
toutes les femmes

le
rétablissement,
développement
et extension
des ABCD de
l'égalité

**En 1975 on s'est battues,
on a obtenu des nouveaux droits !
En 2015**

il est grand temps de reprendre la rue !

En avant toutes : le 17 janvier 2015, 14 h 30 à Bastille !

Premiers signataires : CNDF, ANCIC, Association Bi'Cause, Association de Solidarité avec les Femmes Algériennes, Atalante Vidéos Féministes, ATTAC, CADAC, Collectif 8 mars pour Toutes, Collectif 13 pour les Droits des Femmes, Collectif 20è/Tenon, Collectif Droits des Femmes 80, Collectif féministe contre le Viol, Coordination Lesbienne en France, Conseil démocratique kurde de France, Editions iXe, les éFFRONTé-e-s, L'égalité c'est pas sorcier, Ensemble !, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Féminisme Enjeux-Théâtre de l'Opprimé, Féministes pour une autre Europe, Femmes égalité, Femmes en lutte Bagnolet, Femmes migrantes debout, Femmes solidaires, FièrEs, Fondation Copernic, FSU, Inter LGBT, Jeunes de l'Union Démocratique Bretonne, Lesbiennes of Color, Ligue des droits de l'Homme, Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie, Maison des Femmes de Montreuil, Marches Mondiales des Femmes, Mouvement du Christianisme social, MJCF, NPA, Parti de Gauche, PCF, Planning Familial, Rajfire, Regards de Femmes, Réseau Féministe « Ruptures », Si les femmes comptaient, Snuep-FSU, Snuep-Fsu Paris, SNUipp-FSU 13, Union Syndicale Solidaires.

Avec le soutien de SOS Homophobie.